



Tuntange, le 12 mai 2021

AVIS AU PUBLIC URBANISME

concerne:

Loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant
l'aménagement communal et le développement urbain

Il est certifié par la présente que **la modification du plan d'aménagement particulier «Um Knapp» à Grevenknapp, élaborée par le bureau d'architecture «BEST» de Senningerberg pour compte de l'administration communale Helperknapp**, a été approuvée par le conseil communal dans sa séance du 6 mai 2021.

Le dossier relatif à la présente décision est à disposition du public pour inspection au secrétariat communal, avec prise de rendez-vous au préalable, pendant les heures d'ouverture de l'administration.

Cette décision sortira ses effets trois jours après sa publication.

pour le collège des bourgmestre et échevins,
le bourgmestre, le secrétaire communal,